

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JANVIER 2011

COMPTE RENDU AFFICHAGE

L'AN DEUX MILLE ONZE le 11 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, le 04 janvier 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Julien WEIL, conseiller municipal délégué, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire,
Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON,
Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT,
Mme Françoise FOUGEROLE, adjoints au maire

Mme Brigitte OSMONT, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, conseillers municipaux délégués, et M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M David GREAU, Michel MAHEROU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain ASSOULINE, conseiller municipal délégué, pouvoir à M. Gilles CLERC-RENAUD
M. Jérôme LETIER, conseiller municipal délégué, pouvoir à Mme Françoise DUSSUD
Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, conseiller municipal délégué, pouvoir à Mme Claire PALLIERE
M. Marc MEDINA, conseiller municipal délégué, pouvoir à Mme Françoise DUSSUD
Mme Dominique JUSOT, conseiller municipal délégué, pouvoir à Mme Annick MARGHIERI
Mme Geneviève TOUATI, conseiller municipal, pouvoir à M. Michel MAHEROU

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2011

Conformément à l'article 11 de la Loi du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Conseil Municipal a organisé le débat d'orientations budgétaires 2011.

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au maire, le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2011.

2. Cession des lots de copropriété sis 3 place Charles Digeon à Saint-Mandé

Sur rapport de M. Jean EROUKHMANOFF, adjoint au Maire, le conseil municipal a autorisé la cession des lots de copropriété sis 3 place Charles Digeon à Saint-Mandé.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M David GREAU, Michel MAHEROU.

3. Cession des lots de copropriété sis 2 rue de l'Abbé Pouchard à Saint-Mandé

Sur rapport de Mme Florence CROCHETON, adjoint au Maire, le conseil municipal a autorisé la cession de 9 appartements sis 2 rue de l'Abbé Pouchard à Saint-Mandé.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M David GREAU, Michel MAHEROU.

4. Subvention exceptionnelle au profit de l'association « La Passerelle »

Sur rapport de M. Jean-Pierre NECTOUX, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à la majorité, la subvention exceptionnelle d'un montant de 4 200 euros au profit de l'association « la Passerelle ».

32 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M David GREAU, Michel MAHEROU.

Mme Claire PALLIERE ne prend pas part au vote.

5. Vœux dans le cadre des débats publics sur les réseaux de transports en communs Grand Paris et Arc Express

Sur rapport de M. Patrick BEAUDOUIN, adjoint au maire de la ville de Saint-Mandé, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le vœu dans le cadre des débats publics sur les réseaux de transports en communs Grand Paris et Arc Express.

6. Questions diverses